

Le chèque énergie seniors est une aide financière de 50 euros par ménage, visant à soutenir les seniors trinitaires face à la hausse des coûts de l'énergie (gaz, électricité, bois, fuel), en complément des aides nationales déjà existantes.

Vous pouvez demander cette aide **une seule fois par ménage sur l'année civile**, en envoyant ce formulaire rempli, accompagné des pièces justificatives à l'adresse suivante :

CCAS de La Trinité -19 Rue de l'Hôtel de Ville – 06340 La Trinité

Ou, par mail : ccas@villelt.fr

Ou, en vous présentant directement au Centre Communal d'Action Social, situé :

106 Boulevard Général de Gaulle – 06340 La Trinité

Une commission d'attribution examinera votre demande. Si votre demande est validée, vous en serez informé par courrier, et le chèque sera versé directement à votre fournisseur d'énergie.

Pour bénéficier du chèque énergie seniors, vous devez :

- Être domicilié à La Trinité
- Être âgé de plus de 65 ans (62 ans si reconnu inapte)
- Être retraité(e)
- Avoir déclaré vos revenus auprès du service des impôts
- Avoir un revenu fiscal de référence inférieur ou égal au barème ci-après
- Avoir une facture d'énergie à votre nom

| | |
|----------------|--|
| Personne seule | RFR inférieur ou égal à 11533,02 € (soit 961,08 € / mois) |
| Couple | RFR inférieur ou égal à 17905,06 € (soit 1492,08 € / mois) |

DEMANDEUR

M. Mme

Nom Bénéficiaire 1 : Prénom Bénéficiaire 1 :

Nom Conjoint(e) : Prénom Conjoint(e) :

Date de naissance bénéficiaire 1 : Date de naissance Conjoint(e) :

Situation familiale : Marié(e)/Pacsé(e) Célibataire Séparé(e)/Divorcé(e) Veuf(ve)

Adresse :

Email :

Téléphone 1 : Téléphone 2 :

Pièces justificatives à fournir :

- La copie recto-verso du dernier avis d'imposition
- Un justificatif de domicile de moins de trois mois
- Une pièce d'identité de toutes les personnes du ménage
- Dernière facture d'énergie

J'accepte que la ville m'envoie des informations concernant les manifestations prévues : Oui Non

Je souhaite que le CCAS me recontacte pour m'inscrire au registre des personnes isolées et fragiles dans le cadre du Plan Canicule : Oui Non

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement destiné à la demande de chèque énergie seniors. Le CCAS est le destinataire de ces données. Vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité ou d'effacement. Vous disposez d'un droit de retrait de votre consentement en écrivant à « Madame la Directrice du CCAS – 19 Rue de l'Hôtel de Ville – 06340 La Trinité »